

Appel à projets 2021

Portée par la ComUE Université Paris Lumières, l'École Universitaire de Recherche (EUR) ArTeC a pour fonction de promouvoir et d'articuler des projets de recherche et des dispositifs de formation relatifs aux domaines des arts, des technologies, du numérique, des médiations humaines et de la création.

3 axes scientifiques majeurs :

*La création comme activité de recherche
Les nouveaux modes d'écritures et de publication
Les technologies et les médiations humaines*

Privilégiant l'interdisciplinarité et la formation par la recherche, ces trois grands axes pourront traverser 12 champs de recherche et d'expérimentation :

- Expositions et performances comme outils et dispositifs de médiation
- Les œuvres comme publication scientifique
- Nouvelles formes d'écriture, nouveaux langages et culture du code
- L'héritage de la cybernétique, l'éthique du futur et l'âge du post-numérique
- Approches artistiques de la critique sociale, de l'éthique et de l'écologie
- Préservation et conservation à l'ère numérique
- Approches créatives de la traduction
- Activité créative et cognition
- La médiation par la robotique et l'intelligence artificielle
- Les nouveaux dispositifs éducatifs et scientifiques
- Art et genre
- Sciences de l'ingénierie et création. Arts, sciences, technologies

L'appel à projets ArTeC est ouvert à l'ensemble des partenaires associés de la ComUE Paris Lumières.

! *Des projets portant sur les arts et les cultures numériques en rapport avec le thème de la SYMBIOSE seront particulièrement bienvenus, pour s'intégrer dans le Symposium International pour les Arts Numériques (ISEA) dont ArTeC est coorganisateur et qui se déroulera à Paris en 2022.*

<http://www.isea-web.org>

Les candidatures à cet appel à projets doivent répondre aux conditions cumulatives suivantes:

- être rattaché à l'une de ces institutions partenaires
 - Université Paris Lumières (UPL)
 - Université Paris 8 (UP8)
 - Université Paris Nanterre (UPN)
 - Centre national de la recherche scientifique (CNRS)
 - Centre Pompidou-Metz
 - Ecole nationale supérieure Louis-Lumière (ENS-Louis-Lumière)
 - Ecole nationale supérieure des Arts Décoratifs (ENSAD)
 - Centre national de danse contemporaine – Angers (CNDC-Angers)
 - Conservatoire National Supérieur d'Art Dramatique (CNSAD)
 - Réunion des musées nationaux - Grand Palais (RMN-Grand Palais)
 - Centre national d'art et de culture Georges Pompidou (CNAC-GP)
 - Campus Condorcet Paris-Aubervilliers
 - Bibliothèque nationale de France (BNF)
 - Archives nationales
 - Centre des Arts d'Enghien-les-Bains (CDA)
 - Centre National Edition Art Image (CNEAI)

- **s'insérer dans au moins un des trois axes scientifiques majeurs d'ArTeC** et interagir avec un des douze champs de recherche et d'expérimentation
- **engager au moins deux institutions partenaires membres du consortium ArTeC** (comme l'Université Paris 8, l'Université Nanterre, l'ENSAD, le Centre Pompidou, la BNF, l'ENS Louis Lumière, etc.) dont la liste est fournie ci-dessous
- **développer un volet de formation par la recherche** en relation avec le sujet du projet (sous la forme d'un atelier-laboratoire, d'un séminaire de master et/ou doctorat, etc.).

Les ateliers et séminaires pourront s'intégrer dans l'offre des cursus de l'EUR d'une part, et des masters et doctorats des institutions du consortium d'autre part. Ce module aura une équivalence exprimée en ECTS, intégrable dans un dispositif de type APOGEE. Une liste indicative de formats de modules est fournie dans l'ANNEXE figurant en fin de ce document.

Des modules en langue étrangère (et particulièrement en anglais) constitueront un atout supplémentaire pour obtenir un financement.

Le budget de ce module pourra se monter jusqu'à 5 000 euros et sera compris dans la somme totale demandée pour le projet de recherche.

- **Le renouvellement ne pourra pas dépasser les deux ans**

Les propositions devront s'inscrire dans un des cadres suivants :

PETIT FORMAT:

- budget maximum : 10 000 euros maximum €
- Projet sur un an
- **il n'y a pas d'exigence de module de formation**

GRAND FORMAT :

- à titre exceptionnel, le budget pourra se monter jusqu'à un maximum annuel de 30 000 € (25 000 € s'il n'y a pas de dépenses en personnel)
- la plupart des budgets annuels accordés précédemment se sont situés entre 10 000 et 18 000 €
- il convient de préciser si le projet est présenté sur une, deux ou trois années

A NOTER

=> Pour les projets demandant un **renouvellement**, merci de remplir le formulaire correspondant. Les activités budgétées pour 2020 n'ayant pas pu se tenir pour cause de grève ou de coronavirus devront être reportées (et signalées comme telles) dans le nouveau budget proposé pour 2021.

=> Si vous avez bénéficié d'un projet grand format pendant 3 ans, il est demandé une année de césure avant de déposer un nouveau projet.

Les dossiers sont à déposer sur la plateforme en ligne (disponible début juin) **avant le vendredi 25 septembre à 8h00** (heure de Paris) sur le site de l'EUR ArTeC.

La direction d'ArTeC sera à disposition des porteur.es de projet pour répondre à leurs questions lors d'une visioconférence le **mardi 30 juin de 10h à 13h**. Prière de s'inscrire avant le vendredi 26 juin par mail à eur-artec@u-plum.fr

CALENDRIER

Lancement de l'Appel à projets 2021 : **6 mai 2020**

Clôture du dépôt des projets : **25 septembre 2020 8h00** (heure de Paris)

Sélection des candidatures par le Conseil académique : **24 novembre 2020**

Envoi des réponses par courrier électronique : **avant le 4 décembre 2020**

CONTACTS EUR ArTeC

Jeanne-Marie PORTEVIN - Coordinatrice générale
Jeanne-marie.portevin@univ-paris8.fr

Aline BENCHEMHOUN – Chargée de la coordination et de la valorisation des projets de recherche
Aline.benchemhoun@univ-paris8.fr